



OUVRONS

LES POSSIBLES

Les entrepreneurs sociaux ont les clés !

OUVRONS LES POSSIBLES AVEC LES ENTREPRENEURS SOCIAUX !

Après avoir permis la reconnaissance des entreprises sociales par les pouvoirs publics, le Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves), en collaboration avec tous celles et ceux qui croient en cette autre manière d'entreprendre, veut accélérer leur développement sur l'ensemble du territoire national, en démontrant leur capacité à améliorer la vie des Françaises et des Français. Pour ce faire, le Mouves a élaboré un plaidoyer partant du terrain, « de ceux qui agissent ». Ce plaidoyer est construit autour de défis sociaux et environnementaux, pour lesquels il existe des solutions entrepreneuriales qui ont fait leurs preuves et qui sont parfaitement duplicables et généralisables. Car l'entrepreneuriat social offre à notre société qui souffre les clés d'un univers riche d'imagination, d'idées et d'innovations au service de toutes et tous. Il ouvre la porte à une nouvelle révolution économique et sociale où l'on peut enfin associer sens et performance, réussir individuellement en jouant collectif, être rentable en partageant équitablement les richesses.

Une révolution portée par des entrepreneurs, rebelles constructifs et pragmatiques, acteurs et non commentateurs, dont la raison d'exister est la recherche d'un impact social et environnemental positif.

Le plaidoyer du Mouves en faveur du savoir-faire des entrepreneurs sociaux est d'envergure régionale et nationale. Entre 2015 et 2017, à l'occasion des élections régionales puis présidentielles, il présentera des solutions entrepreneuriales pour répondre à douze défis majeurs auxquels notre pays doit faire face. Les quatre premiers de ces défis sont les suivants : générer de l'emploi pour tous, retisser du lien social, réduire notre empreinte environnementale, prendre en charge la dépendance pour permettre l'autonomie de chacun. Quatre défis qui touchent chacun d'entre nous, de près ou de loin. Qui ne connaît pas un membre de son entourage en situation de recherche d'emploi ? Qui n'a pas un jour été témoin de la dégradation du lien social dans l'espace public ? Qui n'a pas constaté, directement ou indirectement, les effets du dérèglement climatique et de la surexploitation de notre planète ? Qui, enfin, ne s'est jamais posé la question de savoir de quelle manière ses grands-parents, ses parents ou lui-même seront pris en charge lorsque la vieillesse s'emparera de leur corps et leur esprit ? Ce sont là des questions qui parlent à tous, auxquelles les Françaises et les Français – notamment les plus fragiles – sont confrontés au quotidien. Les entrepreneurs sociaux apportent un savoir-faire précieux pour résoudre ces problématiques. Ils peuvent faire la différence, à condition que leurs solutions soient développées à plus grande échelle, notamment grâce à l'appui de partenaires publics et économiques. À ces derniers, le Mouves fait une série de propositions qui leur permettra de s'engager concrètement en faveur du changement d'échelle des entreprises sociales.

Ensemble, ouvrons les possibles avec les entrepreneurs sociaux !

André Dupon,

Président du Mouvement des entrepreneurs sociaux

LE MOT DU PARTENAIRE

À travers son réseau Économie Sociale et Solidaire, KPMG s'implique depuis plusieurs années auprès des entrepreneurs sociaux et encourage sur tout le territoire français la création d'entreprises et d'activités. Notre réseau est particulièrement impliqué dans le développement d'initiatives sociales innovantes. Nous sommes résolument convaincus qu'un entrepreneur social bien accompagné sera davantage capable d'appréhender et de faire face aux enjeux qui se posent à lui. C'est notre métier et c'est notre engagement de veiller à ce qu'il puisse marcher sur ses deux jambes, en conciliant performance économique et performance sociale.

Dans la continuité de notre partenariat avec le Mouves, nous avons souhaité nous associer à la campagne « Ouvrons les possibles » et appuyer ainsi le développement de l'entrepreneuriat social français. Les impacts des projets mis en avant dans ce livret sont la preuve du dynamisme porté par ces entrepreneurs sociaux et constituent des données essentielles pour définir les modalités de leur changement d'échelle. Dupliquées et essayées au niveau national, leurs innovations pourraient donner lieu à des avancées durables face aux quatre défis sociétaux prioritaires identifiés par le MOUVES : la création d'emploi pour tous, le rétablissement de la cohésion sociale, la réduction de notre empreinte environnementale et la prise en charge de la dépendance.

Les entrepreneurs sociaux ont les clés : leur vision nous laisse envisager une économie innovante alliant valeurs solidaires et pérennité des modèles de performance et de création de richesses, tant humaines qu'économiques. C'est grâce à l'implication des pouvoirs publics, des entreprises classiques, mais aussi aux engagements des citoyennes et citoyens, que leur impact pourra croître et prendre toute son ampleur.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et beaucoup d'inspiration.

Bernard Bazillon,
Directeur national Économie Sociale et Solidaire, KPMG SA

DÉFI 1

GÉNÉRER DE L'EMPLOI POUR TOUS

L'emploi est le principal défi de notre pays. Alors que le chômage peine à redescendre sous la barre des 10 %, ce sont les plus vulnérables les plus touchés : les jeunes, les seniors ou encore les personnes en situation de handicap. Lorsqu'ils existent, ces emplois sont souvent précaires, qu'il s'agisse de missions d'intérim, de stages ou de CDD. Ces types de contrat concernent plus d'un dixième de la population active. Paradoxalement, trop d'emplois restent inoccupés : l'adéquation entre les « emplois vacants » et les demandeurs d'emploi est encore trop imparfaite. Dans ce contexte où certains territoires peinent à attirer des talents alors que d'autres peinent à créer des emplois, l'action politique est évidemment nécessaire. Il n'en demeure pas moins que ce sont les entreprises qui créent des emplois, et notamment celles socialement innovantes, lesquelles, si leur mode de fonctionnement était généralisé, pourraient avoir un impact massif sur le chômage.

LE DÉFI EN CHIFFRES



6 millions

C'est le nombre de demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues.

88%



C'est le pourcentage des jeunes diplômés qui jugent que trouver un emploi est une tâche difficile, voire très difficile.

22%



C'est le taux de chômage des personnes handicapées, soit plus du double de celui de l'ensemble de la population active.

Sources : DARES, INSEE et TNS SOFRES

LA RÉPONSE DES ENTREPRENEURS SOCIAUX

Les entrepreneurs sociaux sont au cœur du développement économique et social des territoires. Ils apportent des réponses viables, crédibles et innovantes au défi de l'emploi. Les entreprises sociales créent du lien, réinsèrent des publics éloignés du travail, offrent des services aux actifs isolés et génèrent de l'activité économique. Elles proposent des solutions locales, adaptées aux problématiques de l'emploi des territoires sur lesquels elles s'implantent.

LES CLÉS

 **Renforcer l'attractivité** des territoires, et notamment des plus fragilisés (zones rurales, quartiers sensibles)

 **Accompagner les parcours professionnels** en développant l'accès à la formation et au numérique

 **Investir des secteurs d'activité d'avenir** en innovant ou en revalorisant les savoir-faire non délocalisables

Ce chapitre présente des solutions mises en œuvre par des entrepreneurs sociaux et qui peuvent être dupliquées sur l'ensemble de notre territoire. Elles apportent des réponses aux problèmes de l'insertion des publics fragiles, de mobilité, d'égalité des chances, de diversité ou d'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

CES ENTREPRENEURS ONT DES CLÉS POUR DÉVERROUILLER L'ACCÈS À L'EMPLOI



L'ENTREPRENEUR

Thibaut Guilluy ne conçoit pas sa vie professionnelle sans engagement. Issu de l'ESCP, il fonde Sport Sans Frontières avec deux amis après une première expérience professionnelle dans une grande entreprise. En 2003, il prend la direction d'Ateliers Sans Frontières, la branche autonome de l'association, spécialisée dans l'insertion par l'activité économique. Il se voit ensuite proposer un nouveau défi : assurer la direction du groupe Ares, une association qui gère majoritairement des entreprises d'insertion positionnées sur des marchés très concurrentiels. Les choix de carrière de Thibaut Guilluy ont tous été guidés par la même aspiration : accueillir, accompagner et faire travailler les personnes les plus fragiles et désocialisées.

L'ENTREPRISE

Date de création : 1993.

Objectif : Reconstruire la personne à travers le travail et restaurer sa dignité grâce à l'insertion professionnelle, en lui donnant accès à des métiers positionnés dans des secteurs concurrentiels aussi divers que le routage, la logistique, le nettoyage, etc.

Un exemple d'activité de l'entreprise ? La Petite Reine, une filiale spécialisée dans la distribution intra-urbaine de marchandises à partir de Cargo-cycle à assistance électrique. Cette activité associe ainsi projet d'insertion professionnelle et respect de l'environnement. Implantée dans quatre agglomérations en France (Paris, Rouen, Dijon et Bordeaux), la filiale réunit 80 collaborateurs.

La solution : Avec 10 chargés d'accompagnement social et professionnel, 3 chargés de formation et 2 responsables de l'emploi, Ares développe une démarche globale d'insertion. Les 230 salariés en contrat d'insertion sont accompagnés au quotidien dans leurs démarches sociales, leur intégration au monde du travail, etc. Résultat : plus de 67 % d'entre eux retrouvent un emploi durable ou une formation suite à leur passage chez Ares.

« Amadou Sara, chez Ares depuis septembre 2014, en contrat d'apprentissage au sein du Campus Veolia Ile-de-France. « Arrivé de Guinée en France en 2011, j'ai trouvé du travail chez Ares. J'ai d'abord trié des déchets, puis j'ai travaillé sur un chantier et dans le laboratoire de L'Oréal. Je suivais en même temps les formations d'Ares, et j'ai visité plusieurs entreprises pour découvrir le métier qui me plaisait. Veolia a contacté Ares car l'entreprise cherchait des aides-canaliseurs : c'est ainsi que j'ai pu tester en août 2014 ce métier sur un chantier, un métier qui m'a plu tout de suite. Aujourd'hui, je m'y forme grâce à un contrat d'apprentissage qui me permet d'être en formation au sein du Campus Veolia deux semaines par mois tout en continuant à apprendre sur le terrain les deux autres semaines. J'ai ainsi la chance de pouvoir tester un métier qui me plaît et de m'y former. Cela m'a permis d'avancer dans la vie, de gagner mon indépendance. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque l'État investit 1 euro dans l'aide à l'embauche d'un salarié en insertion au sein du groupe Ares (via l'aide au poste), **2,49 euros** lui sont restitués sous forme de recettes fiscales et sociales.

2,49



LES JARDINS DE COCAGNE

L'ENTREPRENEUR

Dans les années 1980, Jean-Guy Henckel, alors éducateur spécialisé dans un centre d'hébergement pour S.D.F., imagine une autre forme d'action sociale associant emploi et réinsertion. C'est ainsi que naît en 1991 le premier Jardin de Cocagne, inspiré du jardin collectif suisse du même nom. Le concept est simple : un vieux mobile home, des serres d'occasion et une quinzaine de jardiniers en insertion qui cultivent un lopin de terre pour produire des légumes biologiques vendus en circuit court à des adhérents payant d'avance.

L'ENTREPRISE

Date de création : 1991.

Objectif : Ce nouveau concept cherche à allier les principes suivants : une distribution en circuit court pour des clients qui sont aussi des adhérents de l'association, l'insertion par le travail pour des personnes en grande précarité, le respect de l'environnement conformément au cahier des charges de l'agriculture biologique.

La solution : On compte aujourd'hui 120 Jardins de Cocagne, sur lesquels travaillent 4 000 salariés en insertion, employés pour une durée maximale de deux ans. Les jardins représentent 430 hectares cultivés selon les normes de l'agriculture biologique qui fournissent quelque 20 000 familles en paniers de fruits et légumes.

« Laurent, 30 ans, jardinier de juin 2009 à mai 2010. « Je suis resté au Jardin de Cocagne à peine un an. Quand j'y suis entré, je sortais de détention. J'ai passé un entretien d'embauche et j'ai commencé à y travailler dans

le cadre d'une liberté conditionnelle. C'était une première approche pour retrouver le monde du travail : se lever le matin, être en équipe, avoir des responsabilités... Le maraîchage bio, à la base, cela ne m'intéressait pas trop. J'ai pourtant appris plein de choses : les plantations, les saisons... et cela m'a plu. Sans cette structure adaptée, je n'aurais pas pu rebondir, reprendre les habitudes de la vie quotidienne et retrouver le goût du travail. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Près d'un **salarié en insertion sur deux** retrouve un emploi durable ou une formation professionnelle à l'issue de son passage aux Jardins de Cocagne.



L'ENTREPRENEURE

Florence Gilbert a commencé sa carrière dans la publicité avant de s'engager comme bénévole chez Wimoov (initialement nommé Voiture & Co) pour apporter son expertise en communication et développer le covoiturage organisé à l'université de Nanterre. Passionnée, elle intègre l'entreprise en 2000. Elle en devient la directrice en 2005 et lance la première plateforme de mobilité dédiée aux personnes en difficulté à La Ciotat.

L'ENTREPRISE

Date de création : 1998.

Objectif : Accompagner tous les publics en situation de fragilité (personnes handicapées, personnes en insertion professionnelle, seniors...) et faciliter leur mobilité afin que les déplacements ne soient plus un frein à leur intégration professionnelle et sociale.

La solution : Wimoov développe des plateformes de mobilité au plus près des besoins des personnes fragilisées, à l'échelle des territoires urbains, périurbains et ruraux. Sur ces plateformes, qui peuvent accompagner jusqu'à 1 000 personnes par an, un « Bilan des Compétences Mobilité » permet de comprendre la situation de chaque bénéficiaire, d'identifier ses besoins en terme de mobilité et de lui fournir les solutions les plus adaptées à son cas : services solidaires, solutions matérielles (moyens de transport) ou formations. Parmi ces dernières, le permis mobilité est un dispositif qui propose un parcours d'apprentissage en auto-école, complété par un suivi pédagogique renforcé de 158 heures. Celui-ci est effectué par un conseiller mobilité Wimoov et est adapté aux besoins spécifiques des bénéficiaires rencontrant des difficultés linguistiques ou d'apprentissage. Grâce à Wimoov, plus de 7 500 personnes sont accompagnées annuellement. Parmi elles, 50 % retrouvent un emploi.

« Romain, 23 ans, Créteil.

« J'ai raté mon permis plusieurs fois à cause de problèmes de concentration. Un conseiller de la mission locale m'a orienté vers la plateforme Wimoov du Val-de-Marne et j'ai été pris en charge par un conseiller mobilité. J'ai intégré le programme permis mobilité dans une auto-école et j'ai bénéficié d'un suivi individuel. Cela m'a beaucoup aidé et rassuré. Aujourd'hui, je suis sur le point de repasser mon permis et j'ai davantage confiance en moi. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

La généralisation du dispositif Wimoov sur le territoire français permettrait à plus de **130 000 personnes** en insertion sociale et professionnelle de retrouver un emploi, d'accéder à une formation ou d'être maintenues dans l'emploi ou la formation. Ce faisant, 1 euro investi par les financeurs publics et privés de Wimoov fait économiser en retour **6 euros** à la collectivité.

LES ENTREPRENEURS

Originaire de Villiers-le-Bel, Estelle Barthélémy est la première de sa famille à avoir son bac et à suivre des études supérieures. Après un cursus d'économie à La Sorbonne et un début de carrière dans les ressources humaines dans le secteur privé, elle s'engage pour l'égalité des chances à travers une ONG. En 2007, elle cofonde Mozaïk RH avec Saïd Hammouche et en devient la directrice adjointe.

L'ENTREPRISE

Date de création : 2007.

Objectif : Promouvoir l'égalité des chances et la diversité, en permettant aux publics habituellement discriminés à l'embauche (jeunes diplômés issus de quartiers défavorisés, femmes...) de trouver un emploi à la hauteur de leurs compétences.

La solution : Mozaïk RH est le premier cabinet de recrutement et de conseil en ressources humaines, à but non lucratif, spécialisé dans la promotion de l'égalité des chances et de la diversité. Implanté à Paris et Lyon, il intervient auprès d'entreprises privées (la SNCF, Suez, Airbus, Accenture...) et d'institutions publiques. Mozaïk RH propose entre autres des journées d'orientation, des ateliers de préparation, du coaching ou encore du speed recruiting entre candidats et entreprises. Autre arme utilisée pour combattre les stéréotypes : le C.V. vidéo. En sept ans, Mozaïk RH a réalisé 10 000 entretiens et placé 2 500 candidats dans des emplois qualifiés, des stages de fin d'études et en alternance.

« Kaina, 26 ans, conseillère en gestion de patrimoine chez BNP Paribas. « J'ai trouvé cet emploi grâce à Mozaïk RH. Ils m'ont d'abord aidé à améliorer mon C.V., et m'ont appelé un jour avec une super proposition.

Exactement ce que je recherchais : un poste en gestion de patrimoine. Mozaïk RH a donc parfaitement ciblé mes attentes, et je suis maintenant en poste depuis deux ans. Mais le plus important, c'est que l'on m'a appris à appréhender un entretien, à ne pas être stressée. »

Rahma Gheeraert, 36 ans, assistante de direction à l'UNESCO.

« J'ai eu la chance d'être contactée par Mozaïk RH après un congé maternité de trois ans. On m'a conseillé de manière très objective sur mes forces et faiblesses, les points à améliorer. J'ai ensuite trouvé rapidement un poste d'assistante de direction en CDI auprès de la déléguée générale de la Fédération des ingénieurs, à l'UNESCO. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'action de Mozaïk RH permet aux collectivités d'économiser **3 800 euros** par candidat et par an.

Si l'on ouvrait dix antennes Mozaïk RH dans un délai de trois ans, **10 000 candidats** des quartiers populaires pourraient être placés d'ici 2018, et **5 000 candidats** supplémentaires pourraient l'être ensuite chaque année.



L'ENTREPRENEUR

Originaire de Haute-Garonne, Jean-Louis Ribes est un ancien joueur de rugby à XV du Stade toulousain. En 1994, il fonde une entreprise adaptée, DSi (Distribution Services Industriels), et attendra deux années supplémentaires avant d'obtenir l'agrément d'État nécessaire au lancement de son activité. Jean-Louis Ribes a reçu le prix de l'Entrepreneur social 2008, qui lui a été remis par Martin Hirsch.

L'ENTREPRISE

Date de création : 1996.

Objectif : Permettre la création d'emplois à valeur ajoutée pour les personnes en situation de handicap ou éloignées durablement de l'emploi, tout en assurant le développement de leur employabilité par la formation et l'accompagnement.

La solution : DSi est une entreprise adaptée qui emploie plus de 590 salariés. Elle s'organise autour de cinq pôles d'activités : bureautique, impression, logistique transport, industrie, multiservices.

Aujourd'hui, DSi est présente dans 4 régions et compte 596 salariés dont 90 % sont en situation de handicap. Son activité croît de 20 % par an.

« *Benoît Tardy, responsable informatique et téléphonie chez DSi.*

« *Avec DSi, j'ai acquis une expérience et des compétences grâce auxquelles j'ai pu obtenir un diplôme via la validation des acquis de l'expérience il y a trois ans. Les formations sont vitales et nécessaires. Je suis d'ailleurs en permanence en train de former l'équipe du help desk que je gère. DSi permet à la personne reconnue travailleur handicapé d'avoir un emploi, et un métier. Pour moi, DSi est une entreprise comme les autres, et je ne vois pas pourquoi j'aurais envie d'en changer ! »*

LE SAVIEZ-VOUS ?

91 % des salariés qui travaillent dans les entreprises adaptées sont en CDI.

91 %

DÉFI 2

RETISSER DU LIEN SOCIAL

Inclure chacune et chacun procède d'une dynamique, d'un mouvement constant qui nous relie, nous maintient unis et nous aide à faire société. Comment tenir ce cap fragile et ne laisser personne de côté alors que 10 % de la population est au chômage ? Comment promouvoir la formation professionnelle alors que 140 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme ? Et comment mieux intégrer les nouveaux arrivants sur le sol français ?

LE DÉFI EN CHIFFRES

17 %

C'EST LE POURCENTAGE
DE LA POPULATION FRANÇAISE
QUI N'EST PAS CONNECTÉE
À INTERNET.

1 sur 6 
C'est le nombre
d'enfants en situation
d'exclusion sociale.



C'est le taux
d'augmentation
des actes et
menaces à
caractère raciste
entre 2013 et 2014,
alors que ceux-ci
étaient en nette
diminution depuis
2009.

Sources : CREDOC, CNCNH et Unicef France

LA RÉPONSE DES ENTREPRENEURS SOCIAUX

Il est plus que jamais nécessaire de construire ensemble le monde dans lequel nous voulons vivre en évitant que les personnes les plus fragiles en soient exclues. Maintenir le lien social est l'une des prérogatives fondamentales des pouvoirs publics. Mais à leurs côtés, et de manière complémentaire, de nombreuses entreprises sociales ont développé des solutions alternatives et innovantes pour revitaliser une cohésion dont la fragilisation s'accélère. Insertion professionnelle, mixité sociale et culturelle, lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité des chances, de la tolérance et du vivre ensemble sont au cœur de leur activité. Les entrepreneurs sociaux réinventent, avec les acteurs locaux, ce qui contribue à créer des territoires solidaires, attractifs et économiquement dynamiques. Pour ce faire, ils privilégient les outils créateurs de connexions et de synergies que sont les nouvelles technologies, en particulier le numérique, et les vecteurs qui sont au cœur de notre patrimoine commun, comme la cuisine ou la culture.

LES CLÉS

 **Encourager les liens culturels et la proximité** : activités multiculturelles, localisation dans les quartiers, dispositifs intergénérationnels...

 **Prévenir les risques d'exclusion** : suivi financier, aides à l'hébergement et à l'emploi...

Ce chapitre présente des solutions mises en œuvre par des entrepreneurs sociaux et qui peuvent être dupliquées sur l'ensemble de notre territoire. Elles apportent des réponses aux problèmes d'intégration des nouveaux arrivants, de lutte contre l'échec scolaire et d'inclusion sociale des personnes en grande précarité.

CES ENTREPRENEURS ONT DES CLÉS POUR RETISSER DU LIEN SOCIAL

KIALATOK KIALATOK

LES ENTREPRENEURS

Florence Pellegrini est passionnée par les valeurs que véhicule la cuisine. Diplômée d'HEC Paris, spécialisée dans l'entrepreneuriat, elle a vécu plusieurs expériences dans de grands groupes internationaux, français et allemands notamment. Kevin Berkane est quant à lui un véritable globe-trotter qui nourrit un intérêt prononcé pour les langues et les musiques du monde. Avidé de rencontres, il enchaîne les stages, en lien notamment avec le commerce équitable, dans des ONG et des associations à l'étranger. Également diplômé d'HEC Paris, c'est sur les bancs de l'école qu'il rencontre Florence et qu'ils conçoivent ensemble le concept de Kialatok. Ils décident de se lancer en 2012, grâce à l'incubateur HEC.

L'ENTREPRISE

Date de création : 2013.

Objectif : Permettre l'accès à l'emploi de personnes immigrées dotées de talents culinaires et promouvoir la diversité culturelle en sensibilisant les entreprises à la question.

La solution : Kialatok propose des ateliers de cuisine du monde dispensés par des cuisiniers issus de la diversité. Ces ateliers sont une porte d'entrée pour découvrir de nouvelles cultures ; ils permettent aux professionnels de se former aux thématiques interculturelles et aux particuliers de voyager sans quitter l'Ile-de-France. Aujourd'hui, Kialatok compte 15 salariés et sensibilise plus de 1 600 personnes par an.

« Afousatou, cuisinière chez Kialatok depuis octobre 2014.

« J'adore la cuisine traditionnelle et authentique, et j'ai tout de suite aimé le fait que Kialatok mette cela en avant. Lors de mon entretien, j'ai beaucoup apprécié le côté convivial, l'échange sur ma culture. Je suis originaire de Côte d'Ivoire, et chez Kialatok, je donne beaucoup : je transmets ma culture, ma cuisine... Mais je reçois aussi. Grâce aux formations et aux challenges qu'il faut relever lors des ateliers, j'ai pris confiance en moi et j'ai pu surpasser certaines barrières personnelles et culturelles. Les ateliers en anglais m'ont également permis de reprendre l'apprentissage d'une langue que j'avais laissée de côté depuis longtemps. Tout ce que je souhaite, c'est de pouvoir continuer à y travailler le plus longtemps possible. »

MÔM'ARTRE



L'ENTREPRENEURE

À l'issue de ses études supérieures en école de commerce à l'ISG, Chantal Mainguené s'est orientée vers le marketing et la communication. Devenue chef de famille monoparentale tout en étant responsable marketing d'un grand groupe, elle est confrontée à la difficulté de concilier au quotidien famille et emploi. Pendant longtemps, comme beaucoup de parents seuls à Paris, elle subit les baby-sitters indisponibles, les garderies trop chères, les longues listes d'attente... Elle décide alors de créer sa propre solution et quitte son poste en entreprise pour fonder Môm'artre.

L'ENTREPRISE

Date de création : 2001.

Objectif : Donner accès à toutes les familles urbaines à une solution de prise en charge de leurs enfants après l'école et proposer à ceux-ci des activités artistiques pour lutter contre le décrochage social et scolaire précoce. Dans le même temps, créer de l'emploi pour les artistes au RSA.

La solution : Môm'artre est un mode de garde qui offre des tarifs adaptés aux revenus de tous (de 10 centimes à 10 euros l'heure) et accueille les enfants de 4 à 11 ans sur des horaires d'ouverture élargis. Situé dans les zones urbaines de Paris, Arles, Nantes et Marseille, Môm'artre accueille 3 230 enfants qui bénéficient des interventions de 162 artistes extérieurs.

« Fetha, mère d'une enfant accueillie par l'association à Paris 18.

« C'est pratique, car ils vont chercher les enfants à l'école, donc ça me laisse le temps de travailler. Ma fille est en plus accueillie dans un endroit formidable où elle fait ses devoirs et des activités artistiques qu'on ne trouve nulle part ailleurs... »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un jeune qui décroche du système scolaire coûte en moyenne **230 000 euros** à la collectivité tout au long de sa vie.

230 000

AURORE-LE CARRÉ DES BIFFINS *Auróre****

L'HISTOIRE

Le Carré des biffins est une initiative collective qui rassemble pouvoirs publics et entrepreneurs sociaux. Préoccupées par la situation des vendeurs à la sauvette d'objets de récupération installés Porte de Montmartre, appelés les « biffins », la mairie de Paris et la mairie du 18^e arrondissement lancent en octobre 2009 le Carré des biffins. Elles en confient la gestion à l'association Aurore, créée en 1871, qui héberge, soigne et accompagne chaque année près de 20 000 personnes en situation de précarité ou d'exclusion en vue de leur insertion sociale et professionnelle.

L'ENTREPRISE

Date de création : 2009.

Objectif : Aider les personnes en grande précarité, participer à l'animation du quartier en créant du lien social autour des biffins et ainsi contribuer à la qualité de vie de toutes et tous.

La solution : La création d'un marché légalisé, le Carré des biffins, géré par l'association Aurore, qui offre chaque année plus de 260 places de vendeurs Porte de Montmartre, ainsi qu'un accompagnement social adapté. Depuis 2009, 500 biffins ont pu vendre leurs produits avec ce dispositif en s'engageant à respecter une charte, tout en bénéficiant d'un accompagnement social assuré par l'équipe de l'association. Leur insertion est facilitée et leur activité encadrée. Certains biffins ont pu accéder à un logement ou des soins, bénéficier d'une régularisation administrative ou développer de nouvelles activités de récupération et de vente.

« Mohammed Zouari, biffin.
« Avant, on était hors-la-loi. On a donc monté l'association du Carré des biffins depuis trois ans et demi pour dialoguer avec les pouvoirs publics et trouver une solution, notamment face aux plaintes des riverains. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe entre 5 000 et 6 000 biffins en Ile-de-France. En dédiant davantage d'espaces au commerce, des milliers de personnes en situation de précarité pourraient subsister par la vente légale d'objets issus de la récupération.

5 000-6 000

L'ALTERNATIVE URBAINE



LES ENTREPRENEURES

Selma Sardouk, Esperanza Falero, et Amandine Mutin ont toutes les trois une expérience professionnelle ou bénévole auprès des S.D.F., dans les prisons ou dans le domaine médico-social. Leurs nombreux voyages et les expériences réussies de tourisme solidaire les ont inspirées pour concevoir le projet de L'Alternative Urbaine.

L'ENTREPRISE

Date de création : 2013.

Objectif : Resocialiser des personnes en situation de fragilité pour les aider à retrouver un épanouissement personnel et professionnel et sensibiliser la société civile au problème de la précarité en luttant contre les clichés.

La solution : L'Alternative Urbaine propose à des personnes en situation de grande précarité d'animer des balades dans des quartiers méconnus de la

ville. Ces bénéficiaires peuvent être d'anciens ou d'actuels S.D.F., des chômeurs de longue durée, d'anciens détenus, des personnes rejetées du fait de leur orientation sexuelle ou pour toute autre raison.

Trois personnes sont actuellement animateurs de balades urbaines et l'entreprise sociale va recruter deux autres personnes d'ici la fin de l'année 2015. Chaque animateur réalise deux à trois balades par semaine, L'Alternative Urbaine proposant actuellement huit balades par semaine à Paris.

« Claude, animateur de balades, 38 ans.

« Grâce aux visites, j'ai appris à gérer le stress et à contrôler mon agressivité. J'ai réussi à faire de nouveau confiance aux gens. »

Blandine, touriste-promeneuse solidaire.

« J'avais l'image d'un quartier sans charme avec des grandes tours. À travers sa balade, Claude a rendu le lieu sympathique ! »

Camille, bénévole.

« Ce statut de salarié les responsabilise et leur donne confiance en eux. Les balades sont juste un outil. À terme, le but est de trouver une formation qui corresponde à leurs envies et à leurs capacités. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Après un an et demi d'activité, L'Alternative Urbaine a permis à deux personnes de trouver un travail dans le secteur de la restauration et à une troisième d'accéder au concours pour devenir moniteur-éducateur.

VOISIN MALIN VOISIN MALIN

L'ENTREPRENEURE

Diplômée de l'ESCP Europe et d'un master en urbanisme à Sciences Po, Anne Charpy a travaillé pendant vingt ans dans les quartiers populaires, dans l'Essonne et à Grigny. Partant du constat que les habitants des quartiers populaires possèdent des compétences utiles mais souvent invisibles, qui ne sont pas ou peu valorisées par les programmes de la politique de la ville, elle décide de mettre en réseau ces habitants « ressources » et de donner une valeur économique à leurs prestations.

L'ENTREPRISE

Date de création : 2010.

Objectif : Insuffler une dynamique nouvelle dans les quartiers populaires en valorisant les compétences de chacun et en créant un réseau d'habitants-ressources.

La solution : Voisin Malin offre aux services publics et privés locaux l'entrepreneur des « Voisins », habitants-ressources qu'elle emploie et forme, pour faciliter le lien avec leurs usagers : porte-à-porte pédagogique, aide à l'utilisation de services ou d'équipements nouveaux, traduction orale ou accompagnement des habitants dans leurs démarches, etc.

Un réseau de voisins compétents développe ainsi une interface nouvelle avec les habitants, notamment ceux marginalisés par un handicap économique, linguistique ou culturel, et crée de la valeur à la fois pour les institutions et entreprises locales et les habitants. Depuis le début de l'activité, l'association a effectué plus de 50 missions auprès d'une trentaine de commanditaires. 20 000 familles (soit près de 60 000 habitants) ont bénéficié d'entretiens personnalisés avec les 70 Voisins, huit portes sur dix s'ouvrant lors de l'intervention des Voisins. Actuellement présente dans

l'Essonne (Courcouronnes, Ris-Orangis, Grigny et Évry), en Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois et Montreuil), à Paris (19^e arrondissement) et à Lille (Lille-Sud), l'association travaille sur une nouvelle implantation à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise). Voisin Malin projette de se développer sur trois nouveaux sites chaque année d'ici à 2019 pour à terme couvrir tout le territoire métropolitain.

« Latifa, Voisin Malin.

« Voisin Malin m'a permis de donner le meilleur de moi-même, car on a toujours envie d'aider quelqu'un qui nous parle de ses détresses, de ses problèmes financiers, de ses difficultés à faire des démarches. L'association nous permet de connaître un grand nombre de structures et d'orienter les gens vers ces structures, ce qui conforte l'utilité de notre action. Parfois, on rencontre ces mêmes personnes à l'extérieur et elles nous remercient ! »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Grâce à l'action d'accompagnement de Voisin Malin dans les bureaux de poste en 2012, le taux d'utilisation des services automatiques a **doublé** en six mois.

L'action de sensibilisation et de mobilisation de Voisin Malin sur un projet de réhabilitation d'immeuble a permis de faire passer le taux de participation des locataires aux réunions de **5 à 30 %**.

DÉFI 3

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

En un siècle, la température de la planète a augmenté de près de 1 °C, et si rien n'est fait ce réchauffement risque de croître de 2 °C supplémentaires d'ici 2050. Les nombreuses conséquences du réchauffement climatique, auxquelles notre pays n'échappe pas, sont connues : montée du niveau des océans, catastrophes climatiques... autant de désastres qui mettent en jeu la survie de l'Homme et des autres espèces. Il est donc impératif d'inventer, dès à présent, un nouveau système économique plus durable et plus respectueux de l'environnement.

LE DÉFI EN CHIFFRES



230 000 C'est le nombre d'emplois qui pourraient être créés en France d'ici 2030 dans le secteur des énergies renouvelables.



20 C'est le montant total du gaspillage alimentaire en France en milliards d'euros. Un chiffre à mettre en regard avec les 6 millions d'adultes en situation « d'insécurité alimentaire » dans notre pays.

75%

- C'est le
- pourcentage
- des Français
- qui ont acheté
- au moins un bien
- d'occasion
- en 2012.

Sources : SER, ministère de l'Agriculture et ADEME

LA RÉPONSE DES ENTREPRENEURS SOCIAUX

Production d'énergies renouvelables, circuits courts de distribution, réduction du gaspillage alimentaire ou encore intensification du recyclage des déchets sont autant de leviers essentiels pour réduire notre empreinte environnementale.

Les entrepreneurs sociaux ont toujours été pionniers dans ces secteurs et fourmillent de solutions concrètes, qui fonctionnent, et qui ne demandent qu'à être généralisées.

LES CLÉS

 **Encourager** la production et la distribution d'énergies renouvelables

 **Promouvoir** les circuits courts et le made in France

 **Valoriser** les entreprises de « l'économie circulaire », notamment celles spécialisées dans le recyclage

Ce chapitre présente des solutions mises en œuvre par des entrepreneurs sociaux et qui peuvent être dupliquées sur l'ensemble de notre territoire. Elles permettent l'accès à tous à une énergie 100 % renouvelable, soutiennent l'agriculture fermière et l'artisanat local en privilégiant les circuits courts, proposent des alternatives dans les domaines du recyclage, de la mode et de la culture.

CES ENTREPRENEURS ONT DES CLÉS POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE SUR L'ENVIRONNEMENT



L'HISTOIRE

Enercoop est d'abord une aventure collective. Face à l'urgence de la situation environnementale et à la libéralisation inéluctable du secteur de l'électricité, des acteurs de l'économie sociale et solidaire et des énergies renouvelables se réunissent au printemps 2004, à la veille de l'ouverture du marché à la concurrence, pour, ensemble, inventer un modèle éthique et responsable de production d'énergie verte. En septembre 2005, Enercoop naît juridiquement sous la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Le 1^{er} juillet 2007, les particuliers rejoignent les professionnels et s'engagent au sein d'Enercoop. Au cours du premier mois, Enercoop reçoit les contrats de 433 militants.

L'ENTREPRISE

Date de création : 2005.

Objectif : Permettre l'accès à tous à une énergie d'origine 100 % renouvelable à faible impact environnemental ; investir citoyens et acteurs locaux dans la transition énergétique ; développer les circuits courts pour les énergies renouvelables.

La solution : En rémunérant les producteurs d'énergie à un prix juste, et en se fournissant intégralement auprès de sources renouvelables (hydraulique, éolien, photovoltaïque et biogaz), la coopérative est la seule en France à proposer à ses 18 000 clients une énergie 100 % verte. Les producteurs d'énergie participent également à la gouvernance d'Enercoop. 11 000 sociétaires composent la coopérative qui emploie 80 salariés et a revendu 82 GWh d'électricité en 2014.

« Gérard Ducros, gérant de la Biocoop de l'étang de Thau, et sociétaire d'Enercoop.

« J'étais déjà chez un fournisseur d'électricité verte, mais pas exclusivement, et j'ai entendu dire qu'il n'était pas très honnête sur l'équilibre entre production d'énergie verte et consommation. J'ai alors voulu passer chez un fournisseur réellement 100 % vert. Par ailleurs, Enercoop est une coopérative et c'est un modèle d'organisation que je soutiens. L'écart de prix entre Enercoop et les autres fournisseurs se rétrécissant d'année en année, je suis persuadé que demain de nombreux consommateurs afflueront chez Enercoop. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les 1 600 m² de panneaux photovoltaïques que Jean-Marc de Boni, président du directoire de la Nef, a fait installer sur le toit de son entreprise, permettent de produire et de distribuer via Enercoop l'équivalent de la consommation annuelle de 25 familles.



LA RUCHE QUI DIT OUI !

LES ENTREPRENEURS

Designer industriel de formation, Guilhem Chéron évolue dans le secteur de l'alimentation depuis ses débuts : de Cuba, où il passe une année à assurer le design d'un restaurant végétarien au cœur d'un parc naturel, à Saint-Denis, où il devient responsable de l'atelier de cuisine du centre médico-psychologique de la ville. La cuisine est pour lui « un outil de collaboration, d'action et de création ». C'est durant l'été 2010 que Guilhem Chéron rencontre Marc-David Choukroun, spécialiste du design d'expérience, de la gestion de projet web et du marketing digital. Après avoir créé à 24 ans sa propre entreprise, l'agence digitale Flipin, il accepte de participer au projet et devient vite l'un des principaux associés de la société Equanum SAS (La Ruche Qui Dit Oui !) qui voit le jour la même année.

L'ENTREPRISE

Date de création : 2010.

Objectif : Soutenir l'agriculture fermière et l'artisanat régional, accompagner la transition écologique en relocalisant les productions. Permettre aux consommateurs de retrouver en un seul et même endroit tous les producteurs locaux et recréer du lien social autour de l'alimentation.

La solution : Le site Internet de l'entreprise permet la relation directe entre producteurs locaux et consommateurs. Ceux-ci doivent s'inscrire gratuitement sur la plateforme en ligne pour commander les produits proposés selon le principe suivant : lorsqu'un minimum de commandes est atteint, les consommateurs se rendent sur le lieu de distribution, la Ruche la plus proche (qui peut être un jardin, une cour d'école ou un garage), pour récupérer leurs courses. Les producteurs payent des frais de service qui correspondent à 16,7 % de leur chiffre d'affaires hors taxes. Il existe aujourd'hui

700 Ruches en France. Plus de 50 000 commandes sont adressées chaque mois aux producteurs locaux.

« Jean, éleveur laitier. « On sait pour quelle quantité de marchandise on vient, le temps de distribution est moins important que sur un marché, et il n'y a pas la même installation, c'est appréciable. »

Yves de Rochefort, agriculteur et meunier bio. « Mon père vendait son blé à la coopérative, qui ensuite le vendait au prix fixé sur les marchés internationaux. Moi, je n'ai pas du tout envie de faire ça de ma vie, donc il faut que je crée mon propre réseau de distribution. La Ruche qui dit oui ! est mon axe majeur de développement. Ça commence petit, mais ça grossit. Et d'un point de vue comptable, c'est pratique, tout se passe par Internet. Je reçois mon virement sans rien faire, au lieu de passer une journée à encaisser les chèques. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si l'on généralisait les circuits courts pour l'alimentation, 600 000 emplois pourraient être générés en France.

600 000



L'ENTREPRENEUR

Pierre Grosset a démarré sa carrière professionnelle en 1973 en tant qu'éducateur spécialisé. Après avoir été volontaire au sein de plusieurs communautés Emmaüs, il rejoint le Jura en 1978 pour y créer avec des amis et des acteurs locaux l'Association de Lutte Contre le Gaspillage (ALCG), qui propose aux habitants de trier eux-mêmes verre, papier, cartons, objets... Du tri sélectif avant l'heure ! Devenu directeur en 1986, il structure

et professionnalise l'association et se forme à la gestion d'entreprise. En 1993, l'ALCG fonde avec trois entreprises majeures du recyclage la SARL Juratri pour répondre notamment à la mise en place de la collecte sélective généralisée. Pierre Grosset assure alors la gérance de Juratri, puis sa présidence lorsque celle-ci prend le statut de SCOP en décembre 2006.

L'ENTREPRISE

Date de création : 1993.

Objectif : Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation d'exclusion à travers un projet économique lié au développement durable. Contribuer à la préservation de l'environnement en limitant le recours à l'incinération et à l'enfouissement.

La solution : Juratri s'articule autour de prestations liées à la récupération, la collecte, le tri, le conditionnement de déchets recyclables et de matières premières, la collecte et le démantèlement de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). 17 694 tonnes d'emballages ménagers et 17 357 tonnes de déchets industriels banals (DIB) ont été traités en 2008, générant un chiffre d'affaires de 4 086 000 euros. Juratri, c'est également une capacité annuelle de traitement DEEE de 5 000 tonnes. La structure emploie 119 salariés, dont 53 en contrat d'insertion. Depuis 2000, 455 personnes ont été accompagnées par l'entreprise dans le cadre d'un parcours d'insertion.

« Philippe Livet, encadrant technique d'insertion. « C'est très motivant, car il y a des personnes qu'on pense inadaptables, et finalement la réussite est au rendez-vous, pour elles, et pour nous encadrants. »

Emmanuel Carpentier, salarié en insertion.

« Après 14 mois chez Juratri en tant que chauffeur, j'ai décidé de monter mon propre camion à pizzas. 14 mois, ça permet de retrouver confiance en soi, une stabilité financière que j'avais perdue, une fierté de travailler, et j'ai en plus appris un métier. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

60 % des déchets sont encore incinérés aujourd'hui. Si l'on généralisait la valorisation (recyclage) des seuls déchets d'emballage ménagers en évitant leur incinération, **30 millions d'euros** seraient économisés chaque année.

MODETIC *modetic*
parce que vivre

L'ENTREPRENEUR

Informaticien de formation, Thomas Huriez décide à 25 ans de changer de métier. Il ouvre alors dans sa maison de famille, à Romans-sur-Isère, une boutique de vêtements éthiques, Modetic. Pendant trois ans, il apprend sur le tas ce nouveau métier de commerçant, puis en 2010, ouvre une boutique en ligne : modetic.com. C'est à ce moment que ses fournisseurs cessent leurs activités, à cause de la crise. Il décide alors de repenser la filière, pour démontrer qu'il est encore possible de fabriquer en France des vêtements de qualité, à prix raisonnable.

L'ENTREPRISE

Date de création : 2007.

Objectif : Promouvoir et distribuer la mode éthique, maintenir et développer les savoir-faire locaux en fabriquant en France, rechercher et mettre en place des solutions d'éco-conception et d'économie circulaire.

La solution : En 2010, Thomas Huriez crée sa marque de mode éthique, 1083, une ligne de sneakers et de jeans, avec la garantie qu'aucun produit ne soit fabriqué à plus de 1 083 km du consommateur (soit la distance entre les deux communes les plus éloignées de France). Pour fabriquer ses vêtements, Modetic utilise des fibres écologiques (coton biologique, coton recyclé, chanvre, lin, polyester recyclé, etc.), choisies pour leur faible

impact sur l'environnement et garanties sans traitement nocif pour la peau. Par ailleurs, Modetic réduit au maximum la chaîne de distribution entre ses fournisseurs et son atelier de production, ce qui lui permet de vendre des vêtements fabriqués en France au même prix que ceux des grandes marques fabriqués en Asie du Sud-Est. Ces deux dernières années, Modetic a vendu plus de 10 000 jeans et 5 000 paires de chaussures, et créé 12 emplois directs et indirects dans une ville victime de la désindustrialisation et de la perte d'un savoir-faire historique dans les métiers de la confection.

« Aurélie, modéliste et couturière chez Modetic.
« J'ai intégré la société Modetic au mois de mars 2015. Je suis modéliste de formation, j'ai travaillé durant une dizaine d'années au sein de différentes sociétés sur le bassin lyonnais, allant de la petite entreprise à la multinationale. Mon parcours professionnel m'a finalement amenée à me recentrer et à privilégier une activité en accord avec mes convictions. Aujourd'hui, je fais partie de la société Modetic par choix, c'est-à-dire celui de travailler dans une structure plus éthique, qui place l'humain et l'environnement au centre de l'entreprise, et celui de produire en France, car c'est un devoir de faire vivre les savoir-faire de nos entreprises, afin que ceux-ci ne disparaissent pas. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Seuls 63 % du prix d'un jeans conventionnel vendu en France irrigue l'économie locale, contre **97 %** pour un jeans 1083.

L'ENTREPRENEUR

Après des études d'économie à l'université de Paris Dauphine, David Lorrain démarre sa carrière en tant que trader à Londres avant de travailler à Paris et Valence dans le domaine de la communication et de l'événementiel. En 2008, il décide de créer Recyclivre, après avoir cherché en vain un moyen de débarrasser la bibliothèque pleine à craquer de son petit appartement parisien, alors qu'il ne disposait d'aucun moyen de locomotion.

L'ENTREPRISE

Date de création : 2008.

Objectif : Remettre en circulation des biens culturels, permettre l'insertion de personnes éloignées du marché de l'emploi, favoriser l'accès à la culture pour tous.

La solution : Recyclivre vend des livres d'occasion et crée un lien solidaire entre ses clients et les populations défavorisées. La collecte des livres à domicile s'effectue en véhicule électrique à Paris, Bordeaux et Lyon. Les livres sont ensuite triés et mis en vente sur la plateforme de l'entreprise, ou via d'autres plateformes de vente en ligne. 10 % du prix de vente est reversé à des associations ayant des actions concrètes en faveur de l'éducation et de l'écologie.

Recyclivre, c'est à ce jour 2 millions de livres collectés et 865 000 livres vendus qui ont permis de créer 9 emplois et de reverser 300 000 euros à des associations.

« Wilfried, 37 ans, salarié en insertion chez Ares, entreprise gérant la logistique de Recyclivre.

« L'activité me passionne ! Le matin, je reçois les commandes, je les traite et les prépare moi-même. Puis je les emballe, je les affranchis et je les envoie.

Je maîtrise le logiciel informatique et je peux tout faire moi-même du début jusqu'à la fin, c'est un vrai plus ! Ça fait environ quinze ans que je travaille dans la logistique. Ici, il y a une alchimie particulière : l'association entre la logistique et les livres, c'est ça qui me plaît ! Les bouquins, c'est spécial... Pour la suite, oui, j'ai quelques projets. Je n'ai pas pu terminer mes études à l'université. Alors j'aimerais suivre une formation diplômante, pour avoir un bon boulot qui soit stable. J'aimerais que ce soit dans la logistique, ou mieux, dans l'informatique appliquée à la logistique ! »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec ses **2 millions** de livres collectés, Recyclivre a permis d'éviter l'incinération de **800 tonnes** de papier, ce qui correspond à **4 millions d'euros** d'économie de traitement des déchets pour la collectivité.

2 000 000
800
4 000 000

DÉFI 4

PRENDRE EN CHARGE LA DÉPENDANCE
POUR PERMETTRE L'AUTONOMIE DE CHACUN

Le défi de l'autonomie renvoie à la question de la place des personnes dépendantes dans notre société, ainsi qu'aux problématiques multiples liées au vieillissement, aux maladies incapacitantes et aux différents types de handicap. L'accession des personnes en perte d'autonomie au monde des valides est freinée par des difficultés matérielles mais aussi culturelles. À ce titre, la loi sur le handicap de 2005 est aujourd'hui peu appliquée, alors qu'elle pourrait permettre une meilleure autonomie des personnes handicapées.

LE DÉFI EN CHIFFRES

1,4 MILLION

C'EST LE NOMBRE DE FRANÇAIS QUI AURONT

90 ANS

OU PLUS D'ICI 2040.

30 %

C'est le pourcentage des Français ayant une personne en perte d'autonomie dans leur entourage.

20 %

C'est le pourcentage de la population touchée par un handicap au sens large.

Sources : CTNERHI et TNS SOFRES-FHF

LA RÉPONSE DES ENTREPRENEURS SOCIAUX

Les entrepreneurs sociaux apportent des solutions souvent innovantes et inspirantes à la problématique de l'autonomie. Ils agissent en amont en favorisant la prévention des problèmes liés au vieillissement. Ce faisant, ils réduisent considérablement les dépenses publiques en matière de prise en charge de la dépendance. Ils développent le soutien aux aidants dans leur souhait d'être présents pour leurs proches. Ils accompagnent ainsi l'évolution des modèles familiaux et des modes de prise en charge des personnes dépendantes et favorisent le lien social. C'est enfin et surtout en créant des partenariats avec les collectivités, les entreprises classiques ou les start-up du secteur des nouvelles technologies que les entrepreneurs sociaux repoussent tous les jours les frontières de la dépendance.

LES CLÉS

 **Prévenir la dépendance** par l'activité physique, le maintien du lien social pour les personnes à domicile et l'utilisation des nouvelles technologies

 **Adapter le logement** des personnes dépendantes et faciliter leurs déplacements grâce à des modes de transports adaptés, l'ergothérapie, etc.

 **Appuyer les aidants familiaux** et les professionnels en créant des parcours de santé, en développant l'aide à domicile et le conseil

Ce chapitre présente des solutions mises en œuvre par des entrepreneurs sociaux et qui peuvent être dupliquées sur l'ensemble de notre territoire. Elles permettent d'améliorer la santé et le bien-être des publics en situation de fragilité, de détecter de façon précoce les maladies cognitives, de faire bénéficier les personnes en situation de handicap de thérapies nouvelles ou de retisser du lien intergénérationnel.

CES ENTREPRENEURS ONT DES CLÉS POUR PERMETTRE L'AUTONOMIE DE CHACUN

GRUPE ASSOCIATIF SIEL BLEU



LES ENTREPRENEURS

Une fois sa maîtrise de sciences et techniques des activités physiques et sportives en poche, la logique aurait voulu que le jeune Jean-Michel Ricard devienne professeur de sport dans l'Éducation nationale. Mais ce dernier, accompagné de son acolyte Jean-Daniel Muller, également diplômé de la faculté des sciences et des sports, a en tête un projet qui, en 1996, étonne et détonne. Ce projet consiste à proposer une activité physique adaptée comme méthode thérapeutique. Il prendra la forme de l'entreprise sociale Siel Bleu.

L'ENTREPRISE

Date de création : 1997.

Objectif : Améliorer la santé et le bien-être de publics en situation de fragilité, promouvoir l'activité physique adaptée comme une offre thérapeutique à part entière, créer des emplois durables et générer des économies pour notre système de santé.



RÉSEAU MÉMOIRE ALOIS

L'ENTREPRENEURE

Bénédicte Défontaines est une ancienne chef de service de la Pitié-Salpêtrière, spécialisée dans la prise en charge des troubles cognitifs. En 2004, elle quitte l'hôpital pour s'installer en ville et continue son métier en créant des « consultations mémoire », c'est-à-dire une chaîne coordonnée de consultations de médecins spécialistes (neurologue, psychiatre...) afin d'établir un diagnostic sur les troubles de la mémoire présentés par un patient. Ainsi naît le Réseau mémoire Alois. Bénédicte Défontaines dirige aujourd'hui celui-ci, en plus de sa consultation de neurologue libérale et de sa fonction de médecin neurologue au sein de l'hôpital de Saint-Agrève.

L'ENTREPRISE

Date de création : 2004.

Objectif : Détecter de façon précoce les pathologies cognitives afin de les prendre en charge plus rapidement et de proposer un accompagnement alternatif à l'hôpital, adapté au malade et à sa famille.

La solution : Donner accès aux patients à une consultation mémoire de ville accessible à tous ceux qui le souhaitent, sans discrimination financière. Implanté en Ile-de-France, en Haute-Loire et en Ardèche, le dispositif répond à une véritable demande et permet un diagnostic plus rapide (inférieur à 3 mois) et plus précoce que dans les consultations mémoire hospitalières habituelles. Le réseau développe également la « téléconsultation mémoire », qui permet un diagnostic à distance, afin de lutter contre les déserts médicaux. Deux tiers des 170 neurologues libéraux d'Ile-de-France sont membres du Réseau Alois. Grâce à son action, depuis 2004, plus de 6 500 patients ont été diagnostiqués de façon précoce (en majorité des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer), avec à la clé plus de 50 % d'économies estimées pour l'État, grâce à l'externalisation de

La solution : Siel Bleu utilise l'Activité Physique Adaptée (APA) comme un outil de prévention santé et de bien-être. Les différents pôles de Siel Bleu ont développé des programmes destinés à différents publics comme les jeunes retraités, les personnes âgées à domicile ou en établissement, les personnes en situation de handicap et les personnes atteintes de maladies chroniques ou de pathologies lourdes. Siel Bleu intervient dans plus de 4 000 établissements ou entreprises pour proposer des programmes médico-sociaux. Les aidants proches peuvent également profiter de ces derniers afin de prévenir les maux liés à leurs tâches quotidiennes. Au total, 100 000 personnes ont bénéficié des dispositifs de Siel Bleu depuis sa création.

« Mme Levat-Colombani, bénéficiaire d'activités physiques adaptées à domicile. « L'intervention d'Audrey a tout changé car elle a clairement compris ce que j'attendais : retrouver de l'autonomie. Avant, j'étais assise tout le temps. Ne pouvant me déplacer qu'à l'aide d'un déambulateur à roulettes, je ne sortais presque plus. Je n'avais plus l'ombre d'un muscle sur les jambes car, si j'avais été sportive un temps, il ne me restait rien. Je vivais enfermée. Au bout de 2-3 séances avec Audrey, j'ai eu envie de me battre... et maintenant je me bats ! Nous avons remusclé mes jambes et, progressivement, nous sommes sorties. J'ai appris à traverser et maintenant je vais au centre-ville toute seule sans éprouver ni peur ni épuisement. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le coût direct pour l'assurance maladie lorsqu'une personne âgée chute varie entre 2 000 et 3 400 euros.

L'action de Siel Bleu permet d'éviter en moyenne 0,5 chute par bénéficiaire et par an.

Le coût direct d'une récidive du cancer du sein est de 110 000 euros. L'action de Siel Bleu permet de diminuer ce risque de 30 à 50 %.

services hospitaliers et l'anticipation des complications médico-sociales des patients et des aidants.

« Marc, 48 ans. « Maman avait des troubles. Je ne savais pas quoi faire. Par l'intermédiaire du Réseau, elle bénéficie maintenant d'une prise en charge neurologique et d'une orthophoniste deux fois par semaine. Un protocole nous a également été proposé. »

Jeanne, 82 ans. « J'ai eu recours à Aloïs par l'intermédiaire de mon généraliste. On a pu faire un bilan neuropsychologique. J'ai aussi contacté l'équipe de coordination pour des conseils et les adresses des hôpitaux de jour, puis dans la phase aigüe de la maladie, quand il a fallu envisager le placement de mon mari. Je l'ai utilisé aussi pour moi pour rencontrer une psychologue. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le coût moyen d'un diagnostic à l'hôpital atteint 1382 euros, alors que celui-ci s'élève à 850 euros en ambulatoire. Si l'action du Réseau Aloïs était étendue au niveau national, des économies conséquentes pourraient être réalisées par la Sécurité sociale.

ÉQUIPHORIA



LES ENTREPRENEURS

Hélène Viruega est cavalière depuis l'âge de 12 ans. Alors qu'elle vit dans le Montana, aux États-Unis, elle fait la rencontre d'un pasteur qui soigne des personnes gravement handicapées grâce au cheval. Elle décide de l'aider dans son projet. Elle se forme et découvre l'association PATH International, qui lui enseigne l'ensemble des normes de sécurité liées à la pratique de

l'équithérapie. En rentrant en France, elle retrouve un ami d'enfance, Erik Bogros, qui a quitté le monde de la finance. Hélène et Erik joignent alors leurs compétences respectives en équithérapie et en gestion pour créer Equiphoria.

L'ENTREPRISE

Date de création : 2012.

Objectif : Créer un modèle de centre puis le dupliquer afin de permettre l'accès au plus grand nombre à l'équithérapie.

La solution : Equiphoria est un institut d'équithérapie et d'hippothérapie pour les personnes en situation de handicap. Il propose une thérapie non médicamenteuse, par le cheval, dont les bienfaits sont à la fois physiques et psychologiques. L'animal devient ainsi l'allié du psychologue, du neuropsychologue, du kinésithérapeute, du psychomotricien, de l'ergothérapeute, de l'orthophoniste... le temps d'une séance.

Equiphoria, c'est aujourd'hui 10 salariés pour 10 chevaux et 50 bénéficiaires chaque semaine qui bénéficient de 1 800 heures de thérapie par an.

« Mère d'une adolescente développant des troubles psychiatriques. « Les cinq séances ont été très intenses pour notre enfant, mais également pour nous les parents. Nous avons pu observer qu'elle était capable de se surpasser dans certaines situations. Nous avons aussi entendu certains messages qui nous guideront pour l'accompagner, elle qui semble s'ouvrir un peu plus : elle ne se réfugie plus dans l'obscurité et offre plus spontanément son aide. Nous avions longtemps hésité à faire appel au centre, pensant que le cas de notre fille ne relevait pas de ce type de thérapie. Aujourd'hui, nous ne regrettons aucunement ce choix. »

Patiente atteinte de sclérose en plaques.

« C'est une rééducation beaucoup plus motivante et efficace pour moi que l'hôpital. Un rayon de soleil au milieu d'un ciel noir de contraintes... »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le centre Équiphoria est la seule structure à être homologuée par la PATH International (Professional Association of Therapeutic Horsemanship) en France, mais son équipe travaille ardemment à la duplication de son projet en France et en Europe. Des partenariats sont déjà en cours de discussion avec la région Nord-Pas-de-Calais, la Belgique et la Suisse.



Le Pari Solidaire
LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS

LE PARI SOLIDAIRE**L'HISTOIRE**

L'association naît d'un double constat et... d'une lecture. D'un côté, les jeunes éprouvent de plus en plus de difficultés à se loger dans notre pays. De l'autre, nombreuses sont les personnes âgées à subir l'isolement, comme l'a rappelé la terrible canicule de l'été 2003. En lisant un article relatant l'histoire d'une expérience intergénérationnelle réussie en Espagne, Vivir y convivir, Aude Messean et Bénédicte Chatin imaginent une solution pour répondre à cette situation paradoxale : la création d'un réseau de solidarité intergénérationnelle en France. L'idée du Pari Solidaire s'impose très vite comme une idée de bon sens, citoyenne, laïque et généreuse. En 2012, Le Pari Solidaire intègre le Groupe SOS.

L'ENTREPRISE

Date de création : 2004.

Objectif : Créer ou retisser du lien social et intergénérationnel, prévenir l'isolement des seniors, améliorer leur sécurité et contribuer à leur maintien à domicile tout en facilitant l'accès à un logement abordable pour les jeunes.

La solution : Le Pari solidaire est un réseau de solidarité intergénérationnelle national, qui met en relation des jeunes à la recherche d'un logement et des seniors à la recherche de compagnie ou d'un complément de revenus. L'association se développe et s'engage dans une réflexion permanente, afin de proposer des projets innovants au service du rapprochement des générations à travers l'habitat.

Le Pari Solidaire a rendu possibles plus de 2 300 cohabitations depuis sa création. Il est à l'origine de la création du réseau national CoSI (réseau de Cohabitation Solidaire Intergénérationnelle), constitué de 21 associations présentes dans toute la France.

« *Françoise. « Nicolas a habité deux ans avec notre père, André, qui vient de décéder. Ils se sont très bien entendus. Ces derniers mois en particulier, Nicolas ne s'est pas contenté d'être présent, il a beaucoup aidé notre père et lui a témoigné une affection et un dévouement qui nous ont tous beaucoup touchés. »*

Céliana, 22 ans, a vécu avec Robert, 96 ans, pendant 6 mois.

« J'étais étudiante et boursière, je n'avais donc pas du tout les moyens de louer un logement vu les prix dans la capitale. Par le passé, j'avais déjà eu l'occasion de vivre en colocation, mais avec des gens de mon âge, et ça ne s'était pas toujours bien passé. Évidemment, j'avais quelques appréhensions, surtout la confrontation à la dépendance, qui pouvait devenir une contrainte. Mais j'ai pu vivre ma vie parisienne comme les autres, en faisant attention à le prévenir quand j'invitais des gens à la maison. Si j'étais confrontée à cette situation aujourd'hui, j'opterais pour la même solution, cela a été une expérience très positive, où j'ai appris autant sur moi que sur Robert ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un logement étudiant à Paris coûte en moyenne entre 700 et 900 euros, et seulement **350 euros** en moyenne avec Le Pari Solidaire.

HANDISHARE

L'ENTREPRENEURE

Lors d'un voyage pour intégrer une école supérieure de commerce, Patricia Gros-Micol est victime d'un violent accident de train qui détruit sa colonne cervicale. Âgée de 17 ans, elle est reconnue travailleuse handicapée, ce qui ne l'empêche pas d'entrer à l'ESC Dijon et de devenir major de sa promotion. Elle travaille ensuite pendant vingt-cinq ans au sein de grands groupes, assurant des responsabilités en matière commerciale, de ressources humaines, de gestion, de marketing ou de négociation auprès des centrales d'achat. Elle se rode à prendre des décisions difficiles et parfois éloignées de ses valeurs. À 46 ans, on lui dit qu'elle est trop âgée et trop chère, et elle est licenciée. Elle s'intéresse alors aux entreprises adaptées, consciente des difficultés de reconversion rencontrées par les personnes souffrant d'un handicap suite à un accident de la vie, et décide de créer sa propre entreprise, Handishare.

L'ENTREPRISE

Date de création : 2011.

Objectif : Favoriser l'évolution du regard de la société, et notamment des entreprises, sur le handicap ; permettre la montée en compétences de personnes handicapées en reconversion professionnelle, en cohérence avec l'évolution des métiers et des besoins des entreprises.

La solution : Proposer des prestations de sous-traitance sous le statut d'entreprise adaptée (statut accordé par la DIRECCTE aux entreprises employant au moins 80 % de salariés handicapés). Ces prestations portent sur les ressources humaines, les systèmes d'information, les achats, la comptabilité, la relation client, le marketing et la gestion de projets.

En septembre 2015, Handishare compte 15 salariés en CDI, dont 14 avec une reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés (RQTH) en reconversion professionnelle suite à un accident de la vie (soit 93 % de la totalité de l'effectif). Le chiffre d'affaires de l'entreprise est passé de 97 000 à plus de 400 000 euros en quatre ans. Un plan d'intéressement a été mis en place depuis la deuxième année d'existence.

« Pierre Marchand, du groupe Manitowoc.
« J'apprécie la personnalisation de l'offre et du service tout au long de la mission : compréhension du besoin, force de proposition à toutes les étapes, adaptation aux contraintes du client (en terme de calendrier, exceptions à traiter dans certains items de la mission, etc.). La relation avec Handishare n'est pas statique : à chaque mission ou à chaque évolution de la mission si celle-ci est mensuelle, nous sommes dans la progression continue des deux côtés, pour améliorer la qualité du livrable, l'efficacité, le temps passé, etc. Cela donne une vraie dynamique à nos activités, et donc aux équipes, et cela pour les deux parties. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

La collaboration avec Handishare a fait évoluer les pratiques sur le handicap auprès de 46 % de leurs clients : 91 % veulent développer leur partenariat avec des entreprises adaptées et des établissements et services d'aide par le travail, et 50 % souhaitent sensibiliser leurs équipes au handicap.

Pour un salarié travaillant en CDI chez Handishare, la collectivité économise en équivalent temps plein 100 000 euros.

100 000

EN GUISE DE

CONCLUSION

COMMENT LES RÉGIONS PEUVENT-ELLES SOUTENIR LES ENTREPRENEURS SOCIAUX ?

Emploi, dépendance, cohésion sociale, environnement... Les défis sociétaux auxquels sont confrontés les territoires sont immenses. Pour y répondre, les entrepreneurs sociaux ont des clés, complémentaires des solutions proposées par les collectivités et les acteurs économiques locaux.

Les entrepreneurs sociaux maintiennent et développent l'activité économique, les services à la population, et créent ainsi du lien social et des emplois non délocalisables sur l'ensemble des territoires, aussi bien urbains que ruraux. Ils contribuent à apporter des réponses adaptées aux mutations démographiques, économiques et écologiques et réduisent notre empreinte environnementale. Ils innovent dans l'accès de chacun à la santé, l'éducation et la culture et favorisent l'autonomie de tous. Ils mettent l'efficacité économique au service de l'intérêt général en développant des modèles efficaces et pérennes.

Les nombreuses réponses développées partout en France par les entrepreneurs sociaux méritent d'être soutenues et valorisées par les pouvoirs publics. Les leviers pour soutenir cette dynamique sont simples.

Toutes les collectivités sont concernées. Petite ou grande, urbaine ou rurale, chacune peut agir et soutenir l'ancrage de l'innovation sociale sur son territoire. Parmi elles, les régions sont au premier plan pour accompagner les énergies créatrices et porteuses d'innovations sociales et faciliter leur changement d'échelle. Développer une politique en faveur de l'entrepreneuriat social, c'est :

- soutenir l'économie locale ;
- favoriser la cohésion sociale du territoire ;
- encourager l'emploi durable ;
- créer des territoires dynamiques, attractifs et solidaires.

LE MOUVES PROPOSE AUX RÉGIONS DE S'ENGAGER SUR DES MESURES CONCRÈTES À TRAVERS LE CONTRAT LOCAL POUR L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL, LE CONTRAT « CLES »

MESURE N° 1

Soutenir le développement de dispositifs territoriaux d'appui aux entreprises et à l'innovation sociale

De nombreux dispositifs font quotidiennement la preuve de leur capacité à faire émerger et à accélérer des projets sociaux et environnementaux innovants : incubateurs d'entreprises sociales, Fablabs, « Booster » d'innovations sociales, Fabriques à initiatives... Les soutenir, c'est permettre l'identification des problématiques sociales et l'aide au montage d'entreprises et d'innovations sociales pour y répondre.

MESURE N° 2

Expérimenter de nouveaux outils de financement comme les T.I.S.

Le financement des entreprises sociales innovantes reste un défi. Des innovations financières comme les Titres à Impact Social (TIS) doivent être expérimentées. Cette forme de quasi-fonds propre, dont la rentabilité est uniquement et directement liée à l'impact social (le retour financier est conditionné à l'atteinte d'objectifs sociaux), permet d'assurer aux entreprises sociales un financement au long cours pour répondre à des besoins sociaux ciblés.

MESURE N° 3

Développer des politiques d'achats exemplaires car responsables

Pour être exemplaires, les collectivités locales peuvent activer les nombreux outils juridiques à leur disposition pour rendre prioritaires le respect des impératifs sociaux et environnementaux dans leur politique d'achat. Elles peuvent notamment associer les entrepreneurs sociaux à la définition des schémas de promotion des achats publics socialement responsables, obligatoire au-delà de 100 millions d'euros, et favoriser ainsi le changement d'échelle des acteurs des économies de demain, à fort impact social et environnemental.

MESURE N° 4

Orienter les marchés publics vers plus d'impact social et environnemental

Intensifier la mise en œuvre des clauses sociales ou environnementales dans les marchés publics, créer des marchés réservés à certaines entreprises de l'ESS... Le code des marchés publics, récemment révisé, offre de nouvelles possibilités – encore sous-utilisées – aux collectivités locales pour renforcer l'impact social et environnemental des marchés publics.

MESURE N° 5

Co-construire certaines politiques publiques avec les entrepreneurs sociaux

Impliquer les entrepreneurs sociaux dans l'élaboration de certaines politiques publiques locales permettrait de les rendre plus efficaces et moins coûteuses car étant au plus près des besoins des citoyens. Cette approche collective de la construction des politiques publiques locales permettrait également de faire émerger des innovations sociales qui répondent à des besoins sociaux peu ou pas satisfaits, mais aussi de moderniser l'action publique en créant des liens forts entre les différents acteurs publics et privés d'un territoire, au service de l'intérêt général.

MESURE N° 6

Intégrer les entreprises sociales aux schémas régionaux de développement

L'intégration des entreprises sociales dans les stratégies régionales de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et les schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) doit être systématisée. Cette démarche doit s'effectuer en corrélation avec l'élaboration de stratégies de filières pour des secteurs répondant aux défis sociaux et environnementaux des territoires (croissance verte, économie du vieillissement, etc.) et sur lesquelles les entreprises sociales sont particulièrement innovantes.

MESURE N° 7

Sensibiliser les agents des collectivités

Une des difficultés pour les entrepreneurs sociaux est de trouver le bon interlocuteur au sein de la collectivité : les activités des entreprises sociales touchent par nature plusieurs aspects de la vie des citoyens et ne corres-

pondent pas au découpage habituel des services des collectivités. C'est donc l'ensemble des agents et des élus qui doivent être sensibilisés aux spécificités de leurs modèles et aux activités proposées par les entreprises sociales afin que l'ensemble des forces vives de la collectivité locale puisse travailler elles.

MESURE N° 8

Faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs sociaux

Promouvoir l'entrepreneuriat social auprès des jeunes est essentiel. Les pouvoirs publics locaux peuvent, avec le Mouves et ses partenaires, contribuer à faire connaître cette autre manière d'entreprendre lors d'événements grand public, de concours ou d'actions de sensibilisation menés avec les collègues, les lycées, les universités et les écoles. Ceci pour donner à voir, donner envie et faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs sociaux.

Le Mouves remercie pour leur soutien et leur fidélité :

Ses grands partenaires :

Caisse d'Épargne, Crédit Coopératif, Fondation Vinci pour la Cité, Groupe La Poste, Groupe SOS, KPMG, Sauvegarde du Nord, Suez Environnement, Vitamine T.

Caisse des Dépôts, Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), Mairie de Paris, Toulouse Métropole, Région Ile-de-France, Région Languedoc-Roussillon.

Ses partenaires :

Alterna, Altereos, Ares Association, Aurore Association, Crescendo, DSI, Fédération Envie, Fondation Macif, France Active, Groupe Archer, Groupe ONG Conseil, Groupe UP, La Nef, Le Comptoir de l'Innovation, JCLT, Juratri, Réseau Cocagne, Triodos Finance.

Également :

Ses administratrices et administrateurs, adhérentes et adhérents pour leurs contributions précieuses. Sabine Pradelle et le cabinet d'accompagnement et de conseils aux collectivités EnSSemble.org

Ont contribué à la rédaction de cet ouvrage :

Jacques Dasnoy,
Anne-Cécile Mailfert et Pauline Plancq

Coordination éditoriale : aa éditions

Mise en pages : Thierry Sestier

Le papier de cet ouvrage – ARCTIC PAPER MUNKEN WHITE 80 g –
est composé de fibres naturelles, renouvelables, recyclables et fabriquées
à partir de bois provenant de forêts gérées durablement.

N° d'impression : 18262
Imprimé en France par La Source d'or